

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

23 octobre 2013

Une politique de gestion du personnel rigoureuse et transparente

(IVS).- Le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET) pratique une politique d'engagement et de gestion du personnel unifiée et entièrement en adéquation avec les principes fixés par les autorités.

De récentes allégations laissent entendre qu'un poste a été récemment créé au sein du Département. Jean-Michel Cina, chef du DEET, précise ce qui suit :

- Un poste de collaborateur scientifique intégré au sein du secrétariat général du DEET a pu être mis au concours en septembre 2012. Ce poste a été créé avec des reliquats de postes non utilisés dans d'autres services du Département. Ces décisions de transformation de postes ont été prises par le Conseil d'Etat.
- Cette mise au concours a permis au Conseil d'Etat de nommer, pour un engagement dès janvier 2013, une nouvelle collaboratrice scientifique. Cette dernière dispose d'un cahier des charges portant notamment sur des tâches liées à la communication ainsi qu'au controlling du Département.
- Les recommandations du Conseil d'Etat accompagnant la mise en place en mars 2011 des secrétariats généraux des départements donnaient comme principe une occupation maximale au sein de ces unités de six équivalents plein temps (EPT). En dépit de cette nouvelle arrivée, le DEET est encore loin de cette occupation maximale.
- Cette nomination résulte d'un processus fait en totale transparence. Elle est également le résultat d'une gestion du personnel unifiée au niveau départemental par le DEET.

Personne de contact

Chiara Meichtry, secrétaire générale du DEET, par le 027 606 23 09